

PRATICIENNE SUR BOIS AFP/PRATICIEN SUR BOIS AFP DOMAINE SPÉCIFIQUE : ATELIER ET CONSTRUCTION EQUIPEMENT MINIMUM POUR LES ENTREPRISES FORMATRICES

Général

Les bâtiments, le matériel, les outils opérationnels, les machines portatives et l'équipement des entreprises formatrices doivent fondamentalement correspondre aux définitions légales sur le droit du travail ainsi qu'aux lignes directrices en vigueur de la sécurité au travail (selon SUVA).

Locaux d'entreprise

Local des machines
Local de montage / taillage
Bureau technique
Sanitaires (toilettes, lavabos, vestiaire, salle de pause)

Installation, outils et petites machines

Moyens de levage et de transport relatifs à la production
Outils à main personnels
Outils d'entreprise
Petites machines et équipements pneumatiques
Etablis

Machines stationnaires

Scie circulaire longitudinale et/ou scie verticale à panneaux
Scie à onglets (pendulaire / radiale)
Scie circulaire à table
Scie à ruban
Dégauchisseuse
Raboteuse
Toupie

Machines portatives de taille

Défonceuse
Scie circulaire
Tronçonneuse à table
Mortaiseuse à chaîne
Perceuse à main
Perceuse à colonne

Sécurité au travail / Protection de la santé

Echafaudages et échelles, aspiration
Equipement de protection individuelle

Divers

Système de rapport, saisie des temps de travail
Matériel de premiers secours
Véhicules pour le matériel et pour le transport de personnes
Planche à dessin, machine à dessin et/ou postes de travail DAO